

APAPUM — Assemblée générale spéciale

Réunion du 20 février 2018 à 12 h
Local MAC-142 Faculté de droit

1.0 Ouverture de l'assemblée à 12 h

La coprésidente, Chantal DeGrâce, ouvre la réunion. Elle présente le comité de négociation et chacun des membres du CA se présente.

2.0 Vérification du droit de présence et du quorum

Toutes les personnes présentes sont membres en règle. Le quorum est atteint (36 membres).

3.0 Orientation – négociation de la convention collective

La proposition du CA de l'APAPUM :

Lynn Bissonnette présente le format de la réunion. Claude Fortin prend ensuite la parole en présente les résultats du sondage et par la suite les orientations de négociations avec l'aide de Lynn Bissonnette. (Annexe 1)

- Augmentations salariales
- Conditions de travail
- Avantages sociaux
- Mieux-être au travail
- Perfectionnement
- Droits parentaux
- Vie syndicale

Une période de questions s'ensuit et des précisions sont apportées.

Pour : 35 Contre : Abstention : 1

Claude Fortin précise que l'avancement d'étape de mai aura lieu malgré les négociations.

4.0 Clôture de l'assemblée

L'assemblée est clôturée à 12 h 45.

Sylvette Dionne-Cormier, secrétaire